

## LIVRET DES PROPOSITIONS

### CONTEXTE

Les 3<sup>e</sup> Assises de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ont été organisées du 5 au 7 mars 2013 à Lyon. Plus de 1200 personnes ont participé à ce rassemblement national pendant lequel 48 ateliers ont été organisés autour de 11 chantiers identifiés comme prioritaires pour l'EEDD\* :

- **Les chantiers de la transition écologique :**  
Eau – Biodiversité – Climat-énergie – Santé-environnement – Villes et territoires durables – Alimentation – Consommation et production responsables
- **Les chantiers de la mobilisation collective :**  
Tous acteurs – Place aux jeunes
- **Les chantiers de la capacité à agir :**  
Gouvernance – Valeurs et éthique

Les plans d'actions et les propositions de mise en œuvre ainsi que les argumentaires issus du travail en ateliers sont rassemblés dans 11 livrets de propositions (1 par chantier).

**Ces propositions construites collectivement ont pour vocation d'encourager le passage à l'action, à toutes les échelles de territoires.** Elles visent à développer l'EEDD et constituent en elles-mêmes une stratégie nationale d'action jusqu'aux 4<sup>e</sup> Assises impliquant le plus grand nombre d'acteurs dans leur mise en œuvre.

Que vous soyez une association, une collectivité, un service de l'État, une entreprise, un collectif, un syndicat, un réseau d'acteurs, vous pouvez vous en emparer à votre échelle.

Informations sur [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)

*\*Les Assises de l'EEDD ont pris naissance dans tous les territoires. Elles ont été conçues comme un processus ascendant et participatif, permettant de dégager des stratégies communes pour l'EEDD, et mobilisant plus de 6000 participants, partout en France à travers plus de 80 assises locales, départementales et régionales*



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0 France

État, collectivités, associations, syndicats, entreprises : la volonté d'agir ensemble pour construire une stratégie de développement de l'EEDD aux niveaux local, national, européen ou mondial est de plus en plus présente. Il faut renforcer cette concertation et ce partenariat. Ce sont de véritables leviers pour le développement d'actions sur les territoires. Au moment où se multiplient les appels d'offres concernant les activités pédagogiques, c'est par le dialogue et des partenariats équilibrés que les acteurs de l'EEDD trouveront les voies de leur développement durable.



### ENJEU

Du Grenelle de l'Environnement aux 3<sup>e</sup> Assises, une nouvelle gouvernance de l'EEDD se met en place associant toutes les parties prenantes. Il est aujourd'hui primordial de s'organiser entre acteurs pour faire de l'EEDD un projet commun pour les territoires, dont l'un des premiers facteurs est la capacité d'initiative des acteurs associatifs, des entreprises, des collectivités et des services de l'État pour contribuer à l'intérêt général et au développement de l'EEDD sur leurs territoires.

### 5 ATELIERS DES 3<sup>E</sup> ASSISES POUR FAIRE DE L'EEDD L'AFFAIRE DE TOUS !

Les 5 ateliers ont permis aux 95 participants rassemblés le 6 mars 2013 à l'Hôtel de Région Rhône-Alpes de construire ensemble des propositions pour faire avancer la mise en réseau des acteurs, l'échange de pratiques, la concertation, les partenariats et les complémentarités, pour l'EEDD dans les territoires.

## LES 4 PROPOSITIONS ISSUES DES ATELIERS DU CHANTIER GOUVERNANCE

La proposition en gras a été indiquée comme prioritaire par les participants des 3e Assises de l'EEDD.

- **Un argumentaire pour la reconnaissance de l'intérêt général de l'EEDD dans les territoires pour consolider les partenariats entre secteur associatif et pouvoirs publics (Atelier 44).**
- Un plan d'actions pour que les associations et les entreprises contribuent ensemble à l'EEDD. (Atelier 45)
- Un plan d'actions pour favoriser l'articulation des acteurs en réseau, du local à l'international pour l'EEDD. (Atelier 46)
- Un argumentaire pour favoriser une dynamique de concertation entre services de l'Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats pour le développement et la coordination de l'EEDD à chaque échelle de territoire. (Ateliers 47 et 47 bis).

Retrouvez les comptes rendus complets d'ateliers avec les propositions détaillées dans les pages suivantes.

[Cliquez ici pour accéder au glossaire des sigles](#)

## POLITIQUES PUBLIQUES ET DISPOSITIFS EXISTANTS POUR APPUYER LES PROPOSITIONS

- Charte de l'environnement, article 8
- Règlementation Européenne
- Code des marchés publics, appel d'offres
- Conventions de partenariat d'objectifs
- Loi ESS
- Loi française relative au mécénat, aux associations et aux fondations
- Espace National / Régional / Territorial de Concertation pour l'EEDD
- Loi Grenelle
- ...

## L'ESSENTIEL

A L'ISSUE DES ATELIERS, LES ACTEURS DE L'EEDD ESTIMENT ESSENTIEL DE :

- **Préciser les postures sur la question du partenariat Associations – Pouvoirs publics.**
  - Diffuser l'argumentaire construit pendant les Assises à l'échelle nationale comme trait d'union entre les décisions politiques et les citoyens pour que l'Intérêt Général de l'EEDD soit reconnu et se traduise concrètement en termes juridiques. L'enjeu étant de consolider la posture dans laquelle les acteurs souhaitent continuer à travailler ensemble dans les territoires.
  - Demander à l'Association des Régions de France un état des lieux sur les financements de l'EEDD.
  - Travailler pour intégrer un critère d'écoconditionnalité des appels d'offres pour qu'ils intègrent une dimension EEDD.
- **Développer le partenariat Associations – Entreprises,**
  - Faire un état des lieux des démarches existantes pour coconstruire un guide méthodologique,
  - Organiser des formations et rencontres entre acteurs pour augmenter notre connaissance mutuelle.
  - Mobiliser les décideurs, chefs d'entreprises, chambres professionnelles et syndicats dans les territoires pour agir ensemble pour l'EEDD.
  - Structurer un dispositif législatif pour permettre aux salariés d'agir par la rencontre avec la société civile avec la création d'un Droit Individuel à la Citoyenneté avec un crédit d'heures sur le principe du DIF.
  - Constituer un comité de pilotage sur ce thème au sein de l'Espace National de Concertation pour l'EEDD.
- **Clarifier l'articulation entre les différents réseaux d'EEDD existants pour mieux comprendre et faire comprendre l'emboîtement des échelles de territoires et des thématiques** dans les réseaux du local à l'international, et nous avons aussi besoin de renforcer les liens avec d'autres réseaux sur des thématiques plus larges pour décloisonner.
  - Identifier une structure compétente pour travailler sur l'inter-réseau et clarifier les articulations.
  - Travailler sur le conditionnement de financements des actions avec un critère multi-partenarial entre différentes sphères d'acteurs.
- **Faire collectivement un état des lieux des dynamiques de concertation existantes, pour rédiger ensuite un argumentaire.** Celui-ci posera les plus-values des démarches de concertation en EEDD et soulignera l'importance d'identifier des moyens pour financer la concertation et la coordination de ces instances.

## GOVERNANCE / ATELIER 44 / INTERET GENERAL ET PAPP

Un argumentaire pour la reconnaissance de l'intérêt général de l'EEDD dans les territoires pour consolider les partenariats entre secteur associatif et pouvoirs publics.

*Partenariat associations/pouvoirs publics – Prestations – Appels d'offres – Convention – Modes de contractualisation – Réglementation européenne – Subvention – Loi ESS – Financements – Concurrence.*

### ARGUMENTS, PRINCIPES, VALEURS A DEFENDRE : PLAN DETAILLE

- 1. L'éducation à l'environnement est inscrite dans l'article 8 de la charte de l'environnement, adossée à la constitution de 1958.**  
Obligation constitutionnelle et responsabilité des politiques, inscription dans le long terme, droits et devoirs de tous les citoyens, clarification et harmonisation du sigle EEDD... Faire prendre conscience au milieu associatif que l'EE est reconnue au niveau national (et donc que l'EEDD pas encore...).
- 2. L'EEDD s'adresse à tous les citoyens tout au long de la vie.**  
Mener de front l'EEDD à destination des enfants et adultes, processus continu de formation et d'accompagnement, variété et diversité des publics EEDD (dont les élus), diversité des entrées du développement durable (social, économique, environnemental et culturel), EEDD dans tous les cadres (pro, social, familial...), place centrale de la citoyenneté.
- 3. L'EEDD favorise la compréhension des enjeux du développement durable.**  
Prise de conscience, vulgarisation, reconnaissance des métiers et de leur évolution (ex. métiers de médiation). Importance de la veille, notion de culture commune et d'échange de connaissances entre acteurs de terrain et collectivités, associations et entreprises. Transmettre des valeurs, des informations, des notions et une éthique. Préservation des biens communs (culture, environnement), préciser la notion du DD et ses enjeux...
- 4. L'EEDD permet d'accompagner et de renforcer le changement de comportement et les actions individuelles et collectives.**  
Notion d'urgence à relier avec la transition écologique, l'éco-citoyenneté, et le souci de cohérence. Travailler sur les évolutions des pratiques, l'ouverture européenne (d'autres échelles)... Passer de la posture de l'éducateur à l'accompagnateur, trait d'union entre la décision politique et la population, vivre ensemble, préserver les générations futures, prise de conscience collective, être plus ambitieux dans l'échelle des projets environnementaux accompagnés.
- 5. L'EEDD permet l'appropriation sociétale des politiques publiques et en renforce l'efficacité.**  
Trait d'union entre le monde associatif et le politique, implication citoyenne à tous les âges, concertation, co-construction et participation, implication citoyenne à tous les âges, bénéfices mutuels entre collectivités et associations d'EEDD, innovation.

### DESTINATAIRES DE L'ECRIT

- Priorité de la diffusion : collectivités territoriales et Etat (tous les Ministères et Assemblées)
- Autres Partenaires : Associations et leurs CA, ministères (Education Nationale, enseignement agricole, Jeunesse et sports, écologie), réseaux de l'EEDD, chambres consulaires, CNDP, CIO, Fondation entreprises, entreprises, MJC, CNFPT, réseaux, étudiants en EE.

### STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION

- Canaux de diffusion : être présent dans les salons d'élus... Là où on ne nous attend pas. Presse nationale en priorité ; réseaux sociaux, sites internet des réseaux associatifs, pétition citoyenne. Diffusion par l'ensemble des supports médiatiques des pouvoirs publics pour renforcer le poids du discours associatif.
- Forme : dématérialisée ; concise ; rencontres physiques (porte à porte avec les partenaires et rendez-vous avec les collectivités) ; charte de partenariat. Pour inscrire l'EEDD dans les agendas 21 des collectivités : document de 4 pages maxi.
- Echelle : nationale, régionale (relais dans les territoires). Perspective à plus longs termes : dimensions européenne et internationale.

### PARTENAIRES

CFEEDD, ENC, réseaux associatifs de l'EEDD et de l'éducation populaire, Etat, collectivités (AMF, région, département).

### MOYENS A MOBILISER

- Financement d'un support écrit type livre blanc/bible de l'EEDD.
- Formation et sensibilisation des élus et des techniciens (CNFPT).
- Contribution des différentes structures à l'argumentaire : co-financement de l'écrit par les associations, financement de la diffusion par les collectivités.
- Autre financement possible : Fondation de France.

## INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre d'associations qui auront utilisé l'argumentaire auprès des collectivités.
  - Nombre de collectivités qui auront signé une convention en tenant compte de l'argumentaire
  - Nombre de refus aux demandes d'agrément de reconnaissance d'intérêt général.
  - Nombre de projets politiques intégrant l'EEDD.
  - Nombre de projets politiques ayant intégré la démocratie participative.
- Proportion entre appel d'offres / appels à projets ou subventions

## PERSPECTIVES

- Soumettre largement la proposition d'argumentaire aux acteurs de l'EEDD pour consultation et avis avant synthèse et finalisation.
- Compléter la réflexion par un argumentaire sur la plus-value associative et leur savoir-faire.
- Réaffirmer que le secteur associatif de l'EEDD n'est pas dans une démarche de marchandisation (faire un rappel à la loi de 1901).
- Travail de recherche bibliographique sur l'intérêt général.
- Prévoir un calendrier jusqu'à la diffusion.
- Valoriser les signataires de l'argumentaire pour crédibiliser l'intérêt général.
- Intégrer dans le tableau de bord le critère de mode de financement des actions.
- Demander la transparence du financement des régions. Demander à l'ARF un rapport sur les financements en EEDD et les critères d'attribution des subventions (le diffuser, transparence, proportion financement par habitant).
- Ecoconditionnalité des appels d'offres.

## GOUVERNANCE / ATELIER 45 / PARTENARIAT ASSOCIATIONS - ENTREPRISES

Un plan d'actions pour que les associations et les entreprises contribuent ensemble à l'EEDD.

*Posture – Partenariats – Mécénat (financier, de compétences, ...) – Éthique – Représentations – Complémentarité – Faire ensemble – Fondations – Connaissance mutuelle – Dialogue – Collaboration.*

ACTIONS PROPOSEES	ECHELLE DE TERRITOIRE
<p>1. Construire un observatoire / plateforme collaborative permettant l'identification et la valorisation de démarches de DD existantes qui intègrent les notions de progression et de cohérence et qui aient été co-construites : actions/acteurs/type de partenariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans le but de donner de l'information et une meilleure lisibilité, se saisir de la question de la cohérence pour entrer dans l'action, améliorer la compréhension des enjeux pour structurer une progression, établir une grille de référentiel, faire remonter les freins et leviers, partager les bonnes pratiques, créer une dynamique dans la durée, donner envie...</li> </ul>	National et régional
<p>2. Elaborer un guide méthodologique pour aider à construire un partenariat durable à travers un processus démarrant en amont pour que chacun identifie précisément ses besoins / objectifs / intérêts.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans le but de donner aux associations et aux entreprises des clés de compréhension et d'actions.</li> </ul>	National et régional
<p>3. Développer des formations et des coformations pour les associations et les entreprises sur les savoir-faire et méthodologies en partenariat dans l'EEDD.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans le but de : professionnaliser les acteurs en partenariat, en conduite de projet et en concertation, développer des compétences méthodologiques et techniques, consolider des parcours professionnels, développer un langage et une culture commune, formaliser les pratiques innovantes...</li> </ul>	Régional, territorial et zone d'activité
<p>4. Organiser des rencontres dans les territoires pour : mieux se connaître, développer un langage/une culture commune, élaborer collectivement des modes de fonctionnements (chartes, conventions...), mobiliser les chefs d'entreprises et les décideurs pour installer dans la durée un portage politique assumé et revendiqué.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dans le but de : favoriser les rencontres, stimuler les partenariats, donner de la lisibilité, consolider les réseaux territoriaux et locaux, s'inscrire dans la durée par la programmation de rencontres, participer à la reconnaissance de l'EEDD et de ses acteurs (asso/entreprise), favoriser le partage d'expériences, ...</li> </ul>	Régional, territorial et zone d'activité

### LEVIERS A ACTIVER / ACTEURS CLES A MOBILISER

- Mission Mécénat du Ministère du DD, accord du CGDD
- CCI, Assemblée Française des chambres consulaires, chambres consulaires territoriales
- Syndicats professionnels, MEDEF, les CRESS, les Comités d'Entreprise
- Réseaux professionnels, clubs d'entreprises et spécialisés (RSE...)
- Réseaux associatifs de l'EEDD, de la protection de la nature, de l'ESS.

### PARTENAIRES

- Collectivités territoriales, Parcs Naturels Régionaux, Réserves Naturelles de France, Association des Maires de France
- Associations périscolaires, Maisons des jeunes, missions locales
- Ministères : Education Nationale puis rectorats, Jeunesse et Sports, Enseignement agricole, Recherche
- Fondations, ONG, 1% pour la planète
- Muséum d'Histoire Naturelle, enseignement supérieur, grande écoles
- Unions nationales et régionales des SCOP, centre des entrepreneurs de l'ESS
- Associations des mécènes
- Médias

### MOYENS A MOBILISER

- Volontariat, bénévolat
- Propositions de nouveaux dispositifs législatifs permettant à des salariés de s'exprimer et d'agir par la rencontre avec la société civile : création d'un droit individuel à la citoyenneté avec un crédit d'heures sur le principe du DIF.
- Inscription dans les politiques territoriales
- Fondation d'entreprises, 1% Planète
- Mécénat, prestation, échange de compétences, DRJSCS (FDVA...)
- Développement ou création d'Espaces Territoriaux de Concertation
- OPCA



- Projets pédagogiques des EN, Universités, grandes Ecoles...
- Financement de formations aux "enjeux" et au fonctionnement de l'entreprise pour les acteurs de l'EEDD

## INDICATEURS DE REUSSITE

- Indicateurs quantitatifs :
  - o nombre de partenariats, nouveaux ou pérennisés
  - o nombre d'évènement et de formations organisés (participants, typologies)
  - o nombre de territoires concernés
  - o nombre d'entreprises dans les Espaces Territoriaux de Concertation
- Indicateurs qualitatifs :
  - o reconduction de la thématique "partenariat associations/entreprises" lors des prochaines Assises de l'EEDD
  - o nombre de réseaux/partenaires impliqués
  - o type de rencontres/événements organisés
  - o type de formation/coformation organisées
  - o pourcentage de fonds privés dans les ressources des associations.

## PERSPECTIVES

- Constitution d'un comité de pilotage spécifique au sein du CFEEDD / ENC
- Référencement des pratiques / actions / outils déjà existants pour chacune des 4 actions
- S'assurer de la légitimité institutionnelle des acteurs du CFEEDD pour mener ses actions
- Elaboration d'un budget et recherche de financements.

## GOVERNANCE / ATELIER 46 / ARTICULATION DES RESEAUX DU LOCAL A L'INTERNATIONAL

Un plan d'actions pour favoriser l'articulation des acteurs en réseau, du local à l'international pour l'EEDD.

*Réseaux – Collectifs – Fédérations – Circulation de l'information – Identité – Liens – Échelles de territoires – Réseaux thématiques – Faire ensemble – Rôles de chacun.*

### ACTIONS PROPOSEES

#### 1. Se connaître, dépasser et décloisonner nos champs, sortir de sa bulle

- Définir un enjeu plus large, autre que l'EEDD pour organiser une rencontre, par exemple aborder la thématique du territoire avec d'autres réseaux ou des problématiques communes aux différents réseaux (pas que EEDD)
- Utiliser toutes les techniques internet web2.0 pour recenser tous les acteurs par territoires et par compétences (création d'une carte, d'une plateforme, d'un annuaire...), et mettre en place un cadre de communication permettant une diffusion de l'info
- Comprendre le langage des autres, notamment en définissant les concepts et une sémantique commune pour parler de la même chose.
- Assurer une connaissance et une veille des espaces de concertation à toutes les échelles de territoire
- Se réappropriier, traduire et diffuser les textes nationaux et internationaux qui définissent l'EE, l'EEDD ou l'EDD etc. pour mieux comprendre ces concepts et aussi mieux percevoir en quoi ses acteurs visent nécessairement à tisser des liens avec "d'autres mondes".

#### 2. Construire et diffuser un nouveau savoir-faire sur la mise en articulation des réseaux

- Identifier et former un animateur ou une structure pour travailler sur l'inter-réseau.
- Comprendre l'emboîtement des échelles de réseaux, avec trois idées-phares :
  - Mettre en lumière la place, la légitimité (représentation) et l'utilité d'un réseau local au sein d'un réseau d'un échelon plus vaste.
  - Affirmer que chaque membre d'un réseau local a sa place et dispose d'une capacité de parole au sein de réseaux régionaux, européens ou nationaux.
  - Prendre en considération que les réseaux peuvent partager des finalités communes sans avoir forcément des objectifs convergents.
- Proposer un guide méthodologique sur la mise en réseau et sur l'articulation des réseaux pour accompagner ou donner des pistes, des envies pour l'émergence de nouveaux réseaux d'EEDD.
- Recueillir des expériences sur l'articulation des réseaux, en prenant en compte la diversité des formes, des statuts, des savoir-faire, des thématiques ...
- Identifier les zones où il y a une absence de réseau et voir quel maillon mettre en place.

### LEVIERS A ACTIVER / ACTEURS CLES A MOBILISER

- Volonté et appui des élus et des administrateurs associatifs.
- Communiquer grâce aux réseaux.
- Les appels à projets favorisant le partenariat entre réseaux.
- Les appels d'offres qui amènent à se regrouper pour y faire face.

### ECHELLES DE TERRITOIRE

Du local à l'international, en fonction de la capacité d'agir.

### PARTENAIRES

Les réseaux représentant toutes les sphères d'acteurs : ONG, collectivités...

### MOYENS A MOBILISER

- Créer un comité d'organisation respectant la diversité des acteurs.
- Identifier un animateur ou une structure pour travailler sur l'inter-réseau.
- Valorisation et diffusion des travaux des rencontres (capitalisation, fiches d'expériences).
- Organisation de temps informels.
- Mécénat de compétences.

### INDICATEURS DE REUSSITE

- Nombre de participants.
- Diversité des participants.
- Productivité et taux de réussite des projets produits en commun.

- Indice de satisfaction des acteurs réunis.
- Qualité consensuelle de la décision prise liée à la diversité des acteurs.

## PERSPECTIVES

Identifier une autorité compétente à chaque échelle de territoire pour l'organisation de rencontres, de temps d'échanges sur une thématique particulière, et l'élaboration d'un programme d'activités co-construit.

## NOTES

- Un réseau naît avant tout de besoins. Il existe par la volonté des acteurs de travailler ensemble. Il est le ferment d'une communauté, de valeurs et de finalités partagées.
- Redéfinir la notion et les objectifs d'un "réseau" pour amener une meilleure connaissance de tous (ex : gestion d'un projet commun ? Echanges à long terme ? Lobbying ?).
- En termes de représentativité d'un réseau, considérer que chacun peut parler en son nom à partir du moment où il se l'est approprié.
- Quel préalable pour "sortir de sa bulle" ? Les acteurs de l'EEDD sont encore dans la définition de l'EEDD, le terme de communautarisme est souvent évoqué.
- Piste de travail : sur le conditionnement des financements des actions multi-partenariales entre les différentes sphères d'acteurs.



## GOVERNANCE / ATELIER 47 / CONCERTATION, ESPACES TERRITORIAUX DE CONCERTATION

Un argumentaire pour favoriser une dynamique de concertation entre services de l'Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats pour le développement et la coordination de l'EEDD à chaque échelle de territoire.

*Espace National de Concertation – Espaces régionaux et territoriaux de concertation – Conventions cadres – Plans d'actions – Stratégie territoriale – Plateformes – Collectifs – Réseaux – Ancrage territorial – Financements.*

### LES PREREQUIS

- Réaliser un état des lieux et une évaluation des dispositifs de concertation existants sur les différents territoires. Un outil créé collectivement, tant par les acteurs nationaux que territoriaux, sous pilotage national. Aller dans les territoires pour les réaliser, rencontrer les acteurs.
- Prendre du temps pour en gagner après.

### ARGUMENTS :

- La concertation permet la qualité et l'efficacité des actions au bénéfice du territoire,
- La concertation garantit une plus-value pour le collectif et pour chacun de ses membres,
- La concertation permet de trouver une stratégie commune, dans la coconstruction,
- La concertation développe l'implication, l'échange et les relations humaines, pour une action concrète.

### LES PRINCIPES

- Identifier les acteurs,
- Organiser la représentativité des acteurs pour que la concertation soit efficace,
- Clarifier les objectifs et le rôle des acteurs,
- Garantir l'équilibre de la relation entre les acteurs tout au long du processus,
- Respecter les spécificités (histoire, valeurs, mode de fonctionnement...),
- Construire sur les réalités des structures.

### DESTINATAIRES

Les acteurs des dispositifs de concertation existants dans les territoires.

### STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION :

En interne.

### MOYENS A MOBILISER

- Financement de l'étude (état des lieux),
- Assurer la capacité (financements ou mise à disposition de moyens humains) à animer, coordonner et piloter des actions de concertation (si la concertation est considérée comme un prérequis à l'action).

### INDICATEURS DE REUSSITE

- Réalisation de l'état des lieux d'ici la journée nationale de l'EEDD de 2014.

### PERSPECTIVES

- Réaliser l'état des lieux et l'évaluation des dispositifs de concertation existants sur les différents territoires.
- Prévoir un argumentaire à réaliser par chaque sphère sur leur rôle et les objectifs de l'EEDD.

## GOUVERNANCE / ATELIER 47 BIS / CONCERTATION

Un argumentaire pour favoriser une dynamique de concertation entre services de l'Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats pour le développement et la coordination de l'EEDD à chaque échelle de territoire.

*Espace National de Concertation – Espaces régionaux et territoriaux de concertation – Conventions cadres – Plans d'actions – Stratégie territoriale – Plateformes – Collectifs – Réseaux – Ancrage territorial – Financements.*

### ARGUMENTS

1. La concertation permet une meilleure connaissance et reconnaissance des uns et des autres pour :
  - construire une culture commune,
  - apprendre à faire ensemble.
2. La dynamique de concertation permet :
  - d'identifier des actions et des réflexions de terrain pour alimenter la définition d'axe stratégiques,
  - de proposer aux acteurs de terrain des axes stratégiques/ projets en lien avec les politiques publiques et les stratégies d'acteurs privés.

Et ce en veillant à l'intérêt général et à la cohérence des politiques dans les territoires.

### PRINCIPES

Les espaces de concertation sont des lieux pour :

- identifier les enjeux,
- définir des objectifs stratégiques partagés que les acteurs pourront décliner en objectifs opérationnels,
- définir des moyens nécessaires.

Définir un mode de pilotage et d'animation qui :

- implique les décideurs,
- garantisse une dynamique de concertation (écoute active, débats, ...). Le débat est partie intégrante de la forme de gouvernance nécessaire pour exprimer une culture commune, elle-même élément de l'intérêt général.

### DESTINATAIRES

**Etat et établissements publics** : députés et sénateurs, ministères (tous concernés !), agences (ADEME, Agence de l'eau, ...), services déconcentrés.

**Collectivités territoriales, locales et groupements** (PNR, Parcs Nationaux, Syndicats mixtes, ...) : élus et techniciens.

**Associations** (de consommateurs, de protection de la nature, d'éducation à .... santé, populaire, culture, sport, solidarité, ...).

**Réseaux territoriaux** d'éducation à ..., et fédérations.

**Entreprises** (comités d'entreprise, ESS, en démarche de développement durable, RSE, fédération d'entreprises (BTP, ...)).

**Syndicats** : usagers, enseignants, étudiants, salariés, agricoles, forestiers, eau, déchets, ...

**Chambres consulaires** (agriculture, industrie, bâtiment, ...).

**Partis politiques.**

**Médias.**

**Les Espaces Territoriaux de Concertation.**

**Universitaires/ Experts/ scientifiques.**

### STRATEGIE ET MODALITES DE DIFFUSION

**Forme** : lettre officielle avec demande de rendez-vous physique, avec des déclinaisons selon les destinataires (web, mail, plaquette, courrier, encart sur nos sites).

**Diffusion** : l'ENC fait un envoi groupé aux acteurs de niveau national, qui font redescendre à toutes les échelles. Puis envoi d'un rappel en fonction du destinataire à un moment défini et propice (élection, dialogue de gestion, construction du plan de travail, (N + 1)).

### PARTENAIRES

Services de l'Etat :

- Education Nationale (recteurs ou représentants/ lien avec le comité académique).
- DREAL (directeurs/ chargés de mission environnement/ EEDD/ Vie associative (+ dimension DRIRE)).
- DRAAF (Enjeux : lycées agricole, Ecophyto/ Ferme pédagogique).
- DIRRECTE (travail économie verte).
- DRJSCS (services civiques, ACM, ...).
- Collectivités territoriales et locales.

Entreprises (regroupements, éco -entreprises, ESS, chambres, clubs d'entreprise, ...).

Syndicats (par branches).  
Associations (réseaux EEDD, ...).

## MOYENS A MOBILISER

Humains : bénévoles/ stagiaires/ mis à disposition/ salariés/ vacataires/ experts/ groupes de travail/ administrations.

Financiers : crédits publics/ mécénats (de compétences/ financier)/ fonds citoyens/ fondations.

Matériels : lieu, diffusion, site, réseau,...

## INDICATEURS DE REUSSITE

- Existence d'une dynamique de concertation.
- Implication des décideurs.

## PERSPECTIVES

Régionalement :

1. Etablir le besoin (partagé),
2. Constituer un noyau moteur des partenaires,
3. Se donner un niveau minimum de conditions pour avancer,
4. Du concret (base de coopération + mode de fonctionnement),
5. Formuler des ambitions.

## PRINCIPES DE MISE EN ŒUVRE

Ayant été construits collectivement, ces plans d'actions et argumentaires ne doivent pas faire l'objet d'une utilisation commerciale à titre privé et leur utilisation devra mentionner la source « issu des 3<sup>e</sup> Assises de l'EEDD 2013 ».

Dans la mesure du possible et dans la dynamique d'« ouvrir l'horizon » la mise en œuvre de ces propositions devra associer un maximum d'acteurs concernés issus des différentes sphères (Etat, collectivités, associations, entreprises, syndicats...)

Afin de favoriser la mutualisation, l'évaluation et la progression collective de l'EEDD, nous vous demandons d'informer le CFEEDD ([contact@cfedd.org](mailto:contact@cfedd.org)) ou le réseau d'EEDD de votre territoire si vous décidez de mettre en œuvre un plan d'action ou de finaliser et diffuser un argumentaire, vous pourrez ainsi être mis en relation avec d'autres acteurs dans d'autres territoires qui travaillent eux aussi sur la même proposition.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/)

## CONTACTS

[info@assises-eedd.org](mailto:info@assises-eedd.org) — [www.assises-eedd.org](http://www.assises-eedd.org)



collectif français pour l'éducation à l'environnement  
vers un développement durable  
*parce qu'il n'y a pas de développement durable sans éducation à l'environnement*

### CFEEDD

COLLECTIF FRANÇAIS  
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

115 rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
tél. 04 67 06 18 66  
[contact@cfedd.org](mailto:contact@cfedd.org)  
[www.cfedd.org](http://www.cfedd.org)



### GRAINE RHÔNE-ALPES

RÉSEAU RHÔNE-ALPES  
POUR L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT  
VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

32 rue Sainte Hélène - 69002 Lyon  
tél. 09 72 30 04 90  
[info@graine-rhone-alpes.org](mailto:info@graine-rhone-alpes.org)  
[www.graine-rhone-alpes.org](http://www.graine-rhone-alpes.org)